

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à FPU - COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004141600013

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable de Thouars

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : 40200-BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	35
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	37
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	38
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	39
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	40
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A4 - Etat des provisions	42
A5 - Etalement des provisions	43
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	47
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	48
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	49
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	50
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	51
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	52
A8 - Etat des charges transférées	53
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	54
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	55
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	57
A10.3 - Opérations liées aux cessions	58
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	59
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	60
A11 - Etat des travaux en régie	61
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	63

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	64
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	65
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	66
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	67
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	68
B1.6 - Etat des engagements reçus	69
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	70
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	71

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	72
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	73
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	74
C1.2 - Actions de formation des élus	77
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	78
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	79
C3.2 - Liste des établissements publics créés	80
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	82
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	83
C3.6 - Identification des flux croisés	86
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	87
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	88
D2 - Arrêté et signatures	89

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 79005	COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 40200-BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
----------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 368
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 989 445,00	0,00	541,46	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	637,93	0,00
2	Produit des impositions directes/population	315,31	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	792,77	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	34,69	0,00
5	Encours de dette/population	644,76	0,00
6	DGF/population	47,49	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	27,58 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86,74 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	4,38 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	81,33 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 201 147,25	G	6 094 991,25
	Section d'investissement	B	1 231 633,62	H	1 127 279,44

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 431 888,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	290 326,41 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	6 723 107,28	= G+H+I+J	8 654 158,69

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	209 534,01	L	695 147,55
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	209 534,01	= K+L	695 147,55

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 201 147,25	= G+I+K	7 526 879,25
	Section d'investissement	= B+D+F	1 731 494,04	= H+J+L	1 822 426,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 932 641,29	= G+H+I+J+K+L	9 349 306,24

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 209 534,01	L 695 147,55
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	695 147,55
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	3 466,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
18	Opération d'équipement n° 18	138 267,81	
20	Opération d'équipement n° 20	67 800,20	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	600 000,00	479 416,06	0,00	0,00	120 583,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 300 000,00	1 296 184,52	0,00	0,00	3 815,48
014	Atténuations de produits	2 507 580,00	2 479 500,50	0,00	0,00	28 079,50
65	Autres charges de gestion courante	460 000,00	373 450,41	0,00	0,00	86 549,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 867 580,00	4 628 551,49	0,00	0,00	239 028,51
66	Charges financières	70 000,00	63 866,49	3 458,39	0,00	2 675,12
67	Charges exceptionnelles	257 142,18	4 371,49	0,00	0,00	252 770,69
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 000,00	0,00			1 000,00
022	Dépenses imprévues	75 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 270 722,18	4 696 789,47	3 458,39	0,00	570 474,32
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 190 537,88				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	501 589,74	500 899,39			690,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 692 127,62	500 899,39			1 191 228,23
TOTAL		6 962 849,80	5 197 688,86	3 458,39	0,00	1 761 702,55
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	300 000,00	406 600,37	0,00	0,00	-106 600,37
70	Produits services, domaine et ventes div	50 000,00	101 044,43	0,00	0,00	-51 044,43
73	Impôts et taxes	3 528 580,00	3 657 635,23	0,00	0,00	-129 055,23
74	Dotations et participations	1 140 000,00	1 254 264,74	0,00	0,00	-114 264,74
75	Autres produits de gestion courante	359 792,06	348 495,16	0,00	0,00	11 296,90
Total des recettes de gestion courante		5 378 372,06	5 768 039,93	0,00	0,00	-389 667,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	71 847,28	0,00	0,00	-70 847,28
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	1 247,44			-1 247,44
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 379 372,06	5 841 134,65	0,00	0,00	-461 762,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	151 589,74	253 856,60			-102 266,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		151 589,74	253 856,60			-102 266,86
TOTAL		5 530 961,80	6 094 991,25	0,00	0,00	-564 029,45
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 1 431 888,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	73 000,00	50 440,00	3 466,00	19 094,00
21	Immobilisations corporelles	69 566,22	43 645,58	0,00	25 920,64
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 608 363,42	211 950,58	206 068,01	3 190 344,83
	Total des dépenses d'équipement	3 760 929,64	306 036,16	209 534,01	3 245 359,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	368 000,00	366 526,04	0,00	1 473,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	662 629,38	0,00	0,00	662 629,38
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 030 629,38	366 526,04	0,00	664 103,34
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 791 559,02	672 562,20	209 534,01	3 909 462,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	151 589,74	253 856,60		-102 266,86
041	Opérations patrimoniales (1)	305 214,82	305 214,82		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	456 804,56	559 071,42		-102 266,86
	TOTAL	5 248 363,58	1 231 633,62	209 534,01	3 807 195,95
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 290 326,41			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 926 347,55	286 200,00	695 147,55	945 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	0,01	0,00	999 999,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 926 347,55	286 200,01	695 147,55	1 944 999,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	570 000,00	34 965,22	0,00	535 034,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	615 000,00	34 965,22	0,00	580 034,78
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 541 347,55	321 165,23	695 147,55	2 525 034,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 190 537,88			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	501 589,74	500 899,39		690,35
041	Opérations patrimoniales (1)	305 214,82	305 214,82		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 997 342,44	806 114,21		1 191 228,23
	TOTAL	5 538 689,99	1 127 279,44	695 147,55	3 716 263,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	479 416,06		479 416,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 296 184,52		1 296 184,52
014	Atténuations de produits	2 479 500,50		2 479 500,50
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	373 450,41		373 450,41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	67 324,88	0,00	67 324,88
67	Charges exceptionnelles	4 371,49	147 266,86	151 638,35
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	353 632,53	353 632,53
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 700 247,86	500 899,39	5 201 147,25
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	151 589,74	151 589,74
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	366 526,04	0,00	366 526,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	211 950,58		211 950,58
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		102 266,86	102 266,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	50 440,00	0,00	50 440,00
21	Immobilisations corporelles (6)	43 645,58	262 665,65	306 311,23
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	42 549,17	42 549,17
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		672 562,20	559 071,42	1 231 633,62
Pour information				290 326,41
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				290 326,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	406 600,37		406 600,37
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	101 044,43		101 044,43
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 657 635,23		3 657 635,23
74	Dotations et participations	1 254 264,74		1 254 264,74
75	Autres produits de gestion courante	348 495,16	0,00	348 495,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	71 847,28	253 856,60	325 703,88
78	Reprise sur amortissements et provisions	1 247,44	0,00	1 247,44
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 841 134,65	253 856,60	6 094 991,25
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 431 888,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 965,22	0,00	34 965,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	286 200,00	0,00	286 200,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,01	0,00	0,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	305 214,82	305 214,82
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	147 266,86	147 266,86
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		353 632,53	353 632,53
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		321 165,23	806 114,21	1 127 279,44
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	600 000,00	479 416,06	0,00	0,00	120 583,94
60611	Eau et assainissement	30 300,00	31 202,03	0,00	0,00	-902,03
60612	Energie - Electricité	74 000,00	67 740,63	0,00	0,00	6 259,37
60621	Combustibles	41 500,00	23 228,31	0,00	0,00	18 271,69
60622	Carburants	10 000,00	7 254,87	0,00	0,00	2 745,13
60623	Alimentation	2 000,00	737,28	0,00	0,00	1 262,72
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	30 400,00	20 974,83	0,00	0,00	9 425,17
60632	Fournitures de petit équipement	23 000,00	34 945,23	0,00	0,00	-11 945,23
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	343,98	0,00	0,00	1 656,02
60636	Vêtements de travail	5 000,00	2 130,82	0,00	0,00	2 869,18
6064	Fournitures administratives	7 000,00	5 842,58	0,00	0,00	1 157,42
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	19 000,00	12 650,45	0,00	0,00	6 349,55
6068	Autres matières et fournitures	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
611	Contrats de prestations de services	39 750,00	32 565,57	0,00	0,00	7 184,43
6132	Locations immobilières	20 000,00	16 083,00	0,00	0,00	3 917,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	12 221,75	0,00	0,00	2 778,25
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	42 967,00	11 325,62	0,00	0,00	31 641,38
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	702,00	0,00	0,00	-702,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	14 554,34	0,00	0,00	-8 554,34
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 400,00	2 896,93	0,00	0,00	3 503,07
6156	Maintenance	23 000,00	29 199,32	0,00	0,00	-6 199,32
6161	Multirisques	20 750,00	23 003,70	0,00	0,00	-2 253,70
6182	Documentation générale et technique	5 110,00	3 768,41	0,00	0,00	1 341,59
6184	Versements à des organismes de formation	12 100,00	9 676,50	0,00	0,00	2 423,50
6188	Autres frais divers	15 500,00	8 124,04	0,00	0,00	7 375,96
6226	Honoraires	3 000,00	8 257,21	0,00	0,00	-5 257,21
6228	Divers	3 000,00	22 110,99	0,00	0,00	-19 110,99
6231	Annonces et insertions	1 000,00	3 375,24	0,00	0,00	-2 375,24
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 500,00	1 417,22	0,00	0,00	6 082,78
6238	Divers	4 157,00	5 350,00	0,00	0,00	-1 193,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	4 039,00	0,00	0,00	-1 039,00
6251	Voyages et déplacements	9 450,00	2 559,97	0,00	0,00	6 890,03
6256	Missions	2 000,00	972,79	0,00	0,00	1 027,21
6257	Réceptions	3 000,00	2 777,07	0,00	0,00	222,93
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	1 848,47	0,00	0,00	5 151,53
6262	Frais de télécommunications	18 800,00	12 698,92	0,00	0,00	6 101,08
627	Services bancaires et assimilés	506,00	4,68	0,00	0,00	501,32
6281	Concours divers (cotisations)	2 060,00	1 262,97	0,00	0,00	797,03
6284	Redevances pour services rendus	3 000,00	2 945,14	0,00	0,00	54,86
62872	Remb. frais au budget annexe	8 000,00	1 102,53	0,00	0,00	6 897,47
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 000,00	3 945,99	0,00	0,00	2 054,01
6288	Autres services extérieurs	0,00	23,68	0,00	0,00	-23,68
63512	Taxes foncières	25 350,00	31 937,00	0,00	0,00	-6 587,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	308,00	0,00	0,00	692,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 307,00	0,00	0,00	-1 307,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 300 000,00	1 296 184,52	0,00	0,00	3 815,48
6218	Autre personnel extérieur	146 400,00	162 911,19	0,00	0,00	-16 511,19
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	649,27	0,00	0,00	3 350,73
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	12 985,74	0,00	0,00	-985,74
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	2 004,06	0,00	0,00	995,94
6411	Personnel titulaire	550 000,00	655 234,87	0,00	0,00	-105 234,87
6413	Personnel non titulaire	250 000,00	106 662,18	0,00	0,00	143 337,82
64168	Autres emplois d'insertion	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	130 000,00	115 446,26	0,00	0,00	14 553,74
6453	Cotisations aux caisses de retraites	130 000,00	175 953,21	0,00	0,00	-45 953,21
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	4 319,66	0,00	0,00	5 680,34
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	34 796,25	0,00	0,00	5 203,75
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	12 987,49	0,00	0,00	-12 987,49
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 000,00	7 420,00	0,00	0,00	-420,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 600,00	2 713,74	0,00	0,00	-1 113,74
6488	Autres charges	0,00	2 100,60	0,00	0,00	-2 100,60
014	Atténuations de produits	2 507 580,00	2 479 500,50	0,00	0,00	28 079,50

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	175 000,00	171 277,50	0,00	0,00	3 722,50
739211	Attributions de compensation	1 999 000,00	1 994 643,00	0,00	0,00	4 357,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	330 000,00	310 000,00	0,00	0,00	20 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	3 580,00	3 580,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	460 000,00	373 450,41	0,00	0,00	86 549,59
6518	Autres	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6531	Indemnités	50 000,00	41 677,14	0,00	0,00	8 322,86
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	4 435,94	0,00	0,00	564,06
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	4 924,95	0,00	0,00	2 075,05
6535	Formation	1 000,00	421,00	0,00	0,00	579,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	39,85	0,00	0,00	60,15
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	214,42	0,00	0,00	2 285,58
6542	Créances éteintes	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	50 000,00	62 457,00	0,00	0,00	-12 457,00
65548	Autres contributions	13 890,00	13 011,27	0,00	0,00	878,73
657358	Subv. fonct. Autres groupements	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	36 000,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	280 000,00	210 267,96	0,00	0,00	69 732,04
65888	Autres	10,00	0,88	0,00	0,00	9,12
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 867 580,00	4 628 551,49	0,00	0,00	239 028,51
66	Charges financières (b)	70 000,00	63 866,49	3 458,39	0,00	2 675,12
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	68 944,41	0,00	0,00	-8 944,41
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-5 128,92	3 458,39	0,00	11 670,53
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	51,00	0,00	0,00	-51,00
67	Charges exceptionnelles (c)	257 142,18	4 371,49	0,00	0,00	252 770,69
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	4 371,49	0,00	0,00	-4 371,49
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	217 142,18	0,00	0,00	0,00	217 142,18
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	75 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 270 722,18	4 696 789,47	3 458,39	0,00	570 474,32
023	Virement à la section d'investissement	1 190 537,88	0,00			1 190 537,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	501 589,74	500 899,39			690,35
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	147 266,86			-147 266,86
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	501 589,74	353 632,53			147 957,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 692 127,62	500 899,39			1 191 228,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 692 127,62	500 899,39			1 191 228,23
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 962 849,80	5 197 688,86	3 458,39	0,00	1 761 702,55
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	3 458,39
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 128,92
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 670,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	300 000,00	406 600,37	0,00	0,00	-106 600,37
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	406 600,37	0,00	0,00	-106 600,37
70	Produits services, domaine et ventes div	50 000,00	101 044,43	0,00	0,00	-51 044,43
7062	Redevances services à caractère culturel	2 000,00	4 925,00	0,00	0,00	-2 925,00
70632	Redevances services à caractère loisir	20 000,00	24 921,57	0,00	0,00	-4 921,57
70688	Autres prestations de services	100,00	212,10	0,00	0,00	-112,10
7078	Autres marchandises	0,00	160,00	0,00	0,00	-160,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	7 442,78	0,00	0,00	-7 442,78
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	20 000,00	13 123,36	0,00	0,00	6 876,64
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 900,00	50 259,62	0,00	0,00	-42 359,62
73	Impôts et taxes	3 528 580,00	3 657 635,23	0,00	0,00	-129 055,23
73111	Impôts directs locaux	1 308 553,00	1 331 280,00	0,00	0,00	-22 727,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	63 098,00	68 690,00	0,00	0,00	-5 592,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	772 817,00	923 265,00	0,00	0,00	-150 448,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	155 746,00	0,00	0,00	-155 746,00
73216	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	9 268,00	0,00	0,00	-9 268,00
73221	FNGIR	170 907,00	170 907,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	5 000,00	10 994,23	0,00	0,00	-5 994,23
7382	Fraction de TVA	1 208 205,00	399 970,00	0,00	0,00	808 235,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	587 515,00	0,00	0,00	-587 515,00
74	Dotations et participations	1 140 000,00	1 254 264,74	0,00	0,00	-114 264,74
74124	Dotation d'intercommunalité	95 723,00	99 835,00	0,00	0,00	-4 112,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	251 512,00	250 052,00	0,00	0,00	1 460,00
744	FCTVA	3 500,00	1 817,79	0,00	0,00	1 682,21
74758	Participat° Autres groupements	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	23 618,95	0,00	0,00	-23 618,95
748313	Dotat° de compensation de la TP	82 000,00	81 172,00	0,00	0,00	828,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	650 000,00	732 908,00	0,00	0,00	-82 908,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	57 265,00	64 461,00	0,00	0,00	-7 196,00
75	Autres produits de gestion courante	359 792,06	348 495,16	0,00	0,00	11 296,90
752	Revenus des immeubles	359 792,06	348 493,10	0,00	0,00	11 298,96
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,06	0,00	0,00	-2,06
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 378 372,06	5 768 039,93	0,00	0,00	-389 667,87
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	71 847,28	0,00	0,00	-70 847,28
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	79,30	0,00	0,00	-79,30
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	5 511,56	0,00	0,00	-5 511,56
774	Subventions exceptionnelles	0,00	8 428,50	0,00	0,00	-8 428,50
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	45 000,00	0,00	0,00	-45 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	12 827,92	0,00	0,00	-11 827,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	1 247,44	0,00	0,00	-1 247,44
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	1 247,44	0,00	0,00	-1 247,44
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 379 372,06	5 841 134,65	0,00	0,00	-461 762,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	151 589,74	253 856,60			-102 266,86
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	102 266,86			-102 266,86
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	151 589,74	151 589,74			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		151 589,74	253 856,60			-102 266,86
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 530 961,80	6 094 991,25	0,00	0,00	-564 029,45
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 431 888,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	73 000,00	50 440,00	3 466,00	19 094,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	60 000,00	19 190,00	0,00	40 810,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	13 000,00	11 000,00	3 466,00	-1 466,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	20 250,00	0,00	-20 250,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	69 566,22	43 645,58	0,00	25 920,64
21318	Autres bâtiments publics	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
2151	Réseaux de voirie	-53 000,00	0,00	0,00	-53 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	25 000,00	2 899,00	0,00	22 101,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	20 000,00	5 816,16	0,00	14 183,84
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	1 056,00	0,00	-1 056,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	9 937,42	0,00	-9 937,42
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	6 933,00	0,00	-1 933,00
2184	Mobilier	5 000,00	1 836,00	0,00	3 164,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 566,22	15 168,00	0,00	34 398,22
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Opération d'équipement n° 12 (2)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
17	Opération d'équipement n° 17 (2)	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (2)	3 148 407,27	127 740,25	138 267,81	2 882 399,21
19	Opération d'équipement n° 19 (2)	56 388,95	50 304,33	0,00	6 084,62
20	Opération d'équipement n° 20 (2)	83 567,20	10 767,00	67 800,20	5 000,00
21	Opération d'équipement n° 21 (2)	250 000,00	23 139,00	0,00	226 861,00
Total des dépenses d'équipement		3 760 929,64	306 036,16	209 534,01	3 245 359,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	368 000,00	366 526,04	0,00	1 473,96
1641	Emprunts en euros	368 000,00	366 526,04	0,00	1 473,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	662 629,38	0,00	0,00	662 629,38
27638	Créance Autres établissements publics	662 629,38	0,00	0,00	662 629,38
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 030 629,38	366 526,04	0,00	664 103,34
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 791 559,02	672 562,20	209 534,01	3 909 462,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	151 589,74	253 856,60		-102 266,86
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	151 589,74	151 589,74		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	41 571,91	41 571,91		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	17 652,71	17 652,71		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	51 627,34	51 627,34		0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	4 266,74	4 266,74		0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	19 726,84	19 726,84		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	16 744,20	16 744,20		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	102 266,86		-102 266,86
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	102 266,86		-102 266,86
041	Opérations patrimoniales (7)	305 214,82	305 214,82		0,00
21318	Autres bâtiments publics	262 665,65	262 665,65		0,00
2313	Constructions	30 936,01	30 936,01		0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	11 613,16	11 613,16		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		456 804,56	559 071,42		-102 266,86
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 248 363,58	1 231 633,62	209 534,01	3 807 195,95
Pour information		290 326,41			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 926 347,55	286 200,00	695 147,55	945 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 487 033,05	0,00	487 033,05	1 000 000,00
1312	Subv. transf. Régions	300 000,00	0,00	200 000,00	100 000,00
1313	Subv. transf. Départements	139 314,50	6 200,00	8 114,50	125 000,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	280 000,00	0,00	-280 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 000 000,00	0,01	0,00	999 999,99
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,01	0,00	999 999,99
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 926 347,55	286 200,01	695 147,55	1 944 999,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	570 000,00	34 965,22	0,00	535 034,78
10222	FCTVA	570 000,00	34 965,22	0,00	535 034,78
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00		0,00	
Total des recettes financières		615 000,00	34 965,22	0,00	580 034,78
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 541 347,55	321 165,23	695 147,55	2 525 034,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 190 537,88			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	501 589,74	500 899,39		690,35
2132	Immeubles de rapport	0,00	147 266,86		-147 266,86
28031	Frais d'études	3 000,00	8 366,80		-5 366,80
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	6 433,38		-6 433,38
28033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00		3 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	2 000,00	2 089,97		-89,97
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	10 000,00	4 900,00		5 100,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	6 163,80		-6 163,80
28041583	GFP : Projet infrastructure	0,00	2 200,00		-2 200,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 000,00	4 625,35		374,65
28051	Concessions et droits similaires	2 000,00	2 955,60		-955,60
28128	Autres aménagements de terrains	5 000,00	5 362,94		-362,94
281318	Autres bâtiments publics	100 000,00	83 166,54		16 833,46
28132	Immeubles de rapport	106 000,00	80 874,26		25 125,74
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	183,00		817,00
28151	Réseaux de voirie	30 000,00	36 111,21		-6 111,21
28152	Installations de voirie	1 000,00	3 324,84		-2 324,84
281538	Autres réseaux	10 000,00	6 849,58		3 150,42
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 000,00	918,00		4 082,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 000,00	955,00		45,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	40 000,00	30 973,36		9 026,64
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	0,00	4 913,46		-4 913,46
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	3 437,29		-3 437,29
28182	Matériel de transport	5 000,00	2 998,00		2 002,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	4 411,32		5 588,68
28184	Mobilier	1 000,00	1 755,30		-755,30
28188	Autres immo. corporelles	161 589,74	49 663,53		111 926,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 692 127,62	500 899,39		1 191 228,23

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (5)	305 214,82	305 214,82		0,00
2031	Frais d'études	302 946,48	302 946,48		0,00
2033	Frais d'insertion	2 268,34	2 268,34		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 997 342,44	806 114,21		1 191 228,23
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 538 689,99	1 127 279,44	695 147,55	3 716 263,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A 0,00	0,00	10 000,00	B 1 820 688,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 751,94
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 751,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	1 818 936,87
2318	Autres immo. corporelles en cours	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	1 818 936,87

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 241 750,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	991 099,35
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	465 906,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	265 475,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	197 268,35
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	651,27
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	651,27

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-578 938,19

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : Salle de Sport Cebron

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		60 000,00	A	0,00	0,00	60 000,00	B	10 254,84
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00			0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00			10 254,84
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00			6 945,47
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			3 309,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	25 000,00	C	0,00	0,00	25 000,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00		0,00
1313	Subv. transf. Départements	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-10 254,84

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : Piscines

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		3 148 407,27	A	127 740,25	138 267,81	2 882 399,21	B	194 370,73
20	Immobilisations incorporelles	0,00		10 072,80	0,00	-10 072,80		38 872,80
2031	Frais d'études	0,00		10 072,80	0,00	-10 072,80		38 872,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		1 800,00	0,00	8 200,00		29 957,75
2135	Installations générales, agencements	0,00		1 800,00	0,00	-1 800,00		1 800,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00		4 776,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00		23 381,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	3 138 407,27		115 867,45	138 267,81	2 884 272,01		125 540,18
2318	Autres immo. corporelles en cours	3 138 407,27		115 867,45	138 267,81	2 884 272,01		125 540,18

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	2 200 000,00	C	0,00	0,00	2 200 000,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	1 200 000,00		0,00	0,00	1 200 000,00		0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00		0,00
1312	Subv. transf. Régions	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00		0,00
1313	Subv. transf. Départements	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00		0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-127 740,25	D - B	-194 370,73

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : Projet de santé Airvault

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		56 388,95	A 50 304,33	0,00	6 084,62	B 1 512 540,28
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 765,20	1 765,20	0,00	0,00	1 765,20
2188	Autres immobilisations corporelles	1 765,20	1 765,20	0,00	0,00	1 765,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	54 623,75	48 539,13	0,00	6 084,62	1 510 775,08
2313	Constructions	54 623,75	48 539,13	0,00	6 084,62	1 510 775,08

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	701 347,55	C 286 200,00	695 147,55	-280 000,00	D 414 314,50	
13	Subventions d'investissement	701 347,55	286 200,00	695 147,55	-280 000,00	414 314,50
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	487 033,05	0,00	487 033,05	0,00	120 000,00
1312	Subv. transf. Régions	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	14 314,50	6 200,00	8 114,50	0,00	14 314,50
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	280 000,00	0,00	-280 000,00	280 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	235 895,67	D - B	-1 098 225,78

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : PLUi

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		83 567,20	A 10 767,00	67 800,20	5 000,00	B 50 257,80
20	Immobilisations incorporelles	83 567,20	10 767,00	67 800,20	5 000,00	50 257,80
2031	Frais d'études	83 567,20	10 767,00	67 800,20	5 000,00	50 257,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 12 545,38
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	12 545,38
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	12 545,38
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-10 767,00	D - B	-37 712,42

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : Voirie signalétique dev éco

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		250 000,00	A 23 139,00	0,00	226 861,00	B 150 402,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	23 139,00	0,00	226 861,00	145 122,15
2151	Réseaux de voirie	250 000,00	23 139,00	0,00	226 861,00	94 250,04
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	16 624,20
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	34 247,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-23 139,00	D - B	-150 402,15

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 168 999,02									
1641 Emprunts en euros (total)					10 168 999,02									
0000025931	Etablissement CREDIT AGRICOLE CAISSE REGION	27/06/2013		20/01/2014	195 554,74	F		2,950	2,998		M	X Echéance constante		A-1
1092914	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATI	06/07/2007		01/08/2016	276 341,48	V		0,550	0,530		A	X Echéance constante		A-1
1641-22-1197006	Etablissement CRCMLACO COLLECTIVITES PUBLIQUES	15/06/2022		30/09/2022	170 000,00	F		1,200	1,208		T	X Echéance constante		A-1
1786512-2	CREDIT AGRICOLE	06/10/2021		15/02/2022	135 000,00	F		0,390	0,391		T	X Echéance constante		A-1
208002464	Etablissement CAISSE D'EPARGNE	04/11/2008		15/03/2014	266 666,60	F		4,920	5,382		T	C		A-1
21465	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATI	24/03/2015		01/12/2017	1 500 000,00	V		2,000	1,588		A	C		A-1
3935320340913	CREDIT MUTUEL OCEAN	31/10/2009		31/01/2014	157 500,00	F		4,330	4,401		T	C	O	A-1
5668157	Etablissement CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE	21/12/2018		26/03/2019	5 668 157,00	F		1,240	1,248		T	X Echéance constante	O	A-1
70003854807	CREDIT AGRICOLE	14/06/2007		15/01/2014	126 356,72	F		4,020	4,103		M	X Echéance constante		A-1
79A63326	Etablissement MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE	06/08/2012		23/07/2015	90 867,35	F		2,000	2,526		A	X Echéance constante		A-1
79A63326 BIS	Etablissement MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE	12/04/2022		12/09/2023	100 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
810302	CREDIT AGRICOLE	13/02/2018		15/06/2018	1 000 000,00	F		0,930	0,938		M	X Echéance constante		A-1
9038509	Etablissement CAISSE EPARGNE POITOU CHARENTE	25/05/2012		15/01/2016	271 273,98	F		5,140	4,132		M	X Echéance constante		A-1
MON268933EUR	Etablissement Caisse Française de Financement local	15/04/2010		01/02/2014	211 281,15	F		3,630	3,681		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET - 40200-BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 168 999,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET - 40200-BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 649 479,96					395 661,03	54 037,68	0,00	3 506,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 649 479,96					395 661,03	54 037,68	0,00	3 506,63
00000025931		0,00	A-1	70 723,92	4,58	F		2,998	14 202,00	2 314,32	0,00	63,75
1092914		0,00	A-1	180 767,56	13,67	V		0,530	11 236,71	3 447,68	0,00	414,26
1641-22-1197006		0,00	A-1	145 780,23	8,50	F		1,208	16 194,83	1 871,01	0,00	4,86
1786512-2		0,00	A-1	96 803,72	4,92	F		0,391	19 135,37	424,19	0,00	48,24
208002464		0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,382	26 666,48	820,00	0,00	0,00
21465		0,00	A-1	1 200 000,02	28,00	V		1,588	42 857,14	21 750,00	0,00	1 750,00
3935320340913		0,00	A-1	57 500,00	5,58	F		4,401	10 000,00	2 760,36	0,00	421,87
5668157		0,00	A-1	150 326,62	7,00	F		1,248	20 431,32	2 022,64	0,00	25,89
70003854807		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,103	78 292,17	2 786,22	0,00	0,00
79A63326		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,526	10 914,35	218,28	0,00	0,00
79A63326 BIS		0,00	A-1	90 000,00	8,75	F		0,000	10 000,00	0,00	0,00	0,00
810302		0,00	A-1	453 147,33	4,42	F		0,938	100 041,89	4 718,95	0,00	187,30
9038509		0,00	A-1	171 647,24	8,92	F		4,132	14 799,74	9 237,94	0,00	392,12
MON268933EUR		0,00	A-1	32 783,32	1,42	F		3,681	20 889,03	1 666,09	0,00	198,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET - 40200-BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		2 649 479,96				395 661,03	54 037,68	0,00	3 506,63	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 649 479,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €			04-11-2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens immeubles productifs de revenus	25	04/11/2014
L	Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation	3	04/11/2014
L	Logiciels, concessions, droits	3	04/11/2014
L	Matériel et outillage, équipement, aménagement et agencement	5	04/11/2014
L	Matériel informatique, bureautique, audiovisuel, téléphonique	3	04/11/2014
L	Mobilier	5	04/11/2014
L	Subvention d'investissement à un organisme public	15	04/11/2014
L	Subventions d'investissements à une personne de droit privé	5	04/11/2014
L	Véhicules de tourisme et utilitaires remorques	5	04/11/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		17 989,02	17 989,02	0,00	17 989,02
Provision sur garantie emprunt	0,00	01/01/2014	17 989,02	17 989,02	0,00	17 989,02
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		17 989,02	17 989,02	0,00	17 989,02

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		519 589,74	I 518 115,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		368 000,00	366 526,04
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	368 000,00	366 526,04
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		151 589,74	151 589,74
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	151 589,74	151 589,74
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	518 115,78	209 534,01	290 326,41	1 017 976,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 307 127,62	III 388 597,75
Ressources propres externes de l'année (a)		570 000,00	34 965,22
10222	FCTVA	570 000,00	34 965,22
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 737 127,62	353 632,53
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 000,00	8 366,80
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	6 433,38
28033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	2 000,00	2 089,97
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	10 000,00	4 900,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	6 163,80
28041583	GFP : Projet infrastructure	0,00	2 200,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 000,00	4 625,35
28051	Concessions et droits similaires	2 000,00	2 955,60
28128	Autres aménagements de terrains	5 000,00	5 362,94
281318	Autres bâtiments publics	100 000,00	83 166,54
28132	Immeubles de rapport	106 000,00	80 874,26
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	183,00
28151	Réseaux de voirie	30 000,00	36 111,21
28152	Installations de voirie	1 000,00	3 324,84
281538	Autres réseaux	10 000,00	6 849,58
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 000,00	918,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 000,00	955,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	40 000,00	30 973,36
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	0,00	4 913,46
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	3 437,29
28182	Matériel de transport	5 000,00	2 998,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	4 411,32
28184	Mobilier	1 000,00	1 755,30
28188	Autres immo. corporelles	161 589,74	49 663,53
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 190 537,88	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	388 597,75	695 147,55	0,00	0,00	1 083 745,30

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 017 976,20
Ressources propres disponibles	IV	1 083 745,30
Solde	V = IV - II (3)	65 769,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2023	TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS MAD	5 816,16	0,00	0
07/02/2023	Réhabilitation piscine Airvault	4 143,28	0,00	0
07/02/2023	Réhabilitation piscine Airvault	4 518,84	0,00	0
07/02/2023	Réhabilitation piscine Airvault	2 301,83	0,00	0
13/02/2023	Diagnostic Amiante avant Travaux Réhabilitation Piscine Airvault	3 108,00	0,00	0
16/02/2023	Réhabilitation piscine Airvault	1 150,91	0,00	0
21/02/2023	Réhabilitation piscine Airvault	1 133,05	0,00	0
21/02/2023	Réhabilitation piscine Airvault	288,58	0,00	0
21/02/2023	Réhabilitation piscine Airvault	1 038,89	0,00	0
21/02/2023	Réhabilitation piscine Airvault	577,16	0,00	0
02/03/2023	Travaux de voirie	23 139,00	0,00	5
10/03/2023	PLUi CCAVT	10 767,00	0,00	0
31/03/2023	PC Portable Direction	886,80	0,00	5
31/03/2023	PC Portable Economie Tourisme	886,80	0,00	5
31/03/2023	Divers Matériel Informatique 2023	3 335,40	0,00	5
15/04/2023	debroussailluse services techniques	799,00	0,00	6
15/04/2023	tondeuse services techn.	2 100,00	0,00	5
18/04/2023	Réhabilitation piscine Airvault	115,20	0,00	0
28/04/2023	Réhabilitation piscine Airvault	3 746,83	0,00	0
28/04/2023	Réhabilitation piscine Airvault	7 992,47	0,00	0
28/04/2023	Réhabilitation piscine Airvault	8 816,06	0,00	0
05/05/2023	Réhabilitation piscine Airvault	2 097,62	0,00	0
05/05/2023	Réhabilitation piscine Airvault	547,20	0,00	0
05/05/2023	Réhabilitation piscine Airvault	9 957,60	0,00	0
08/06/2023	Réhabilitation piscine Airvault	136,80	0,00	0
08/06/2023	Réhabilitation piscine Airvault	526,99	0,00	0
12/06/2023	Réhabilitation piscine Airvault	2 212,67	0,00	0
12/06/2023	Réhabilitation piscine Airvault	940,38	0,00	0
12/06/2023	Réhabilitation piscine Airvault	2 005,96	0,00	0
26/07/2023	Réhabilitation piscine Airvault	1 056,00	0,00	0
02/08/2023	Réhabilitation piscine Airvault	12 492,31	0,00	0
02/08/2023	Réhabilitation piscine Airvault	8 910,29	0,00	0
31/08/2023	Diagnostic Amiante avant Travaux Réhabilitation Piscine Airvault	3 108,00	0,00	0
22/09/2023	Fourniture et Pose 2 blocs porte-solde	6 293,70	0,00	15
22/09/2023	Contrôle Technique Construction Réhabilitation Piscine Airvault	7 164,00	0,00	15
26/09/2023	Contrôle Technique Construction-Réhabilitation Piscine Airvault	7 164,00	0,00	15
29/09/2023	Contrôle Technique Construction-Réhabilitation Piscine Airvault	1 800,00	0,00	15
18/10/2023	Réhabilitation piscine Airvault	5 588,04	0,00	0
18/10/2023	Réhabilitation piscine Airvault	4 490,26	0,00	0
18/10/2023	Réhabilitation piscine Airvault	8 741,51	0,00	0
18/10/2023	Réhabilitation piscine Airvault	159,60	0,00	0
18/10/2023	Réhabilitation piscine Airvault	1 298,80	0,00	0
18/10/2023	Etude CEBRON 2023 -Phase 1 Diagnostic	15 168,00	0,00	15
19/10/2023	Ensemble de 10 Tables	1 836,00	0,00	5
20/10/2023	Fond de Concours Installation Pompe à chaleur Espace Granit Saint Loup Lamairé	19 190,00	0,00	15
10/11/2023	Réhabilitation piscine Airvault	2 862,00	0,00	0
15/11/2023	Réhabilitation piscine Airvault	15 146,53	0,00	0
15/11/2023	Réhabilitation piscine Airvault	775,20	0,00	0
15/11/2023	Réhabilitation piscine Airvault	5 701,21	0,00	0
29/11/2023	Maitrise d’Oeuvre - Construction Gendarmerie	262 665,65	0,00	0
15/12/2023	Avance 5 % Marché A. BORDAGE	101,66	0,00	0
15/12/2023	Avance 5 % Marché A. BORDAGE	11 511,50	0,00	0
15/12/2023	MAISON DE SANTE A ST LOUP LAMAIRE	3 300,00	0,00	0
15/12/2023	MAISON DE SANTE A ST LOUP LAMAIRE	19 070,73	0,00	0
15/12/2023	MAISON DE SANTE A ST LOUP LAMAIRE	6 398,60	0,00	0
15/12/2023	MAISON DE SANTE A ST LOUP LAMAIRE	2 166,68	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		539 246,75	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	147 266,86

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					232 232,33	22 457,60										3 854,55	25 380,93	
LE CYGNE	2013	X Echéance constante	Travaux d'aménagement, immobilier	SOCIETE GENERALE	232 232,33	22 457,60	0,83	M	F	4,400	F		4,400	-		3 854,55	25 380,93	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					232 232,33	22 457,60										3 854,55	25 380,93	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 841 134,65

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET - 40200-BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET - 40200-BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 30/10/2009 - 01/02/2019 -	LE CYGNE La Ferme de l'Airvaudais	SARL LE CYGNE Entreprise La Ferme de l'Airvaudais	Artisan / Commerçant / Agriculteur	58 000,00 50 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYND MIXTE VALLEE DU THOUET	01/01/2014	SFP	25 000,00
PAYS DE GATINE	01/01/2014	SFP	33 712,00
SAGE THOUET	01/01/2014	SFP	1 800,00
SMO	01/01/2017	SFP	3 000,00
MONA NOUVELLE-AQUITAINE	01/01/2017	SFP	300,00
LA VALLEE DE LA DIVE	01/01/2019	SFP	6 000,00
CRT NOUVELLE-AQUITAINE	01/01/2021	SFP	1 500,00
ADTFTSN	01/01/2021	SFP	10 000,00
ID79	01/01/2021	SFP	10 000,00
ADN TOURISME	01/01/2021	SFP	500,00
VOIE RAPIDE 147-149	01/01/2022	SFP	200,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	AURALIS BAT LOCATION	01/01/2014	D2013-14 DU 18/12/2013 -	20004141600112	SPA	Oui
	AURALIS 1	01/01/2014	D2013-14 DU 18/12/2013 -	20004141600096	SPA	Oui
	AURALIS 2	01/01/2014	D2013-14 DU 18/12/2013 -	20004141600104	SPA	Oui
	CHEVALERIE DU THOUET	01/01/2014	D2013-14 DU 18/12/2013 -	20004141600120	SPA	Non
	MULTISERVICE DE BOUSSAIS	01/01/2014	D2013-14 DU 18/12/2013 -	20004141600070	SPA	Oui
	ZONE DE DISSE	01/01/2014	D2013-14 DU 18/12/2013 -	20004141600054	SPA	Oui
	ZONE DU RENARD	01/01/2014	D2013-14 DU 18/12/2013 -	20004141600062	SPA	Oui
	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	01/01/2015	D2014-175 DU 16/12/2014 -	20004141600153	SPIC	Non
	ORDURES MENAGERES	01/01/2015	D2014-174 DU 16/12/2014 -	20004141600146	SPA	Non
	SPANC	01/01/2015	D2014-176 DU 16/12/2014 -	20004141600161	SPIC	Non
	PRESTATIONS DE SERVICES	01/01/2016	D2015-130 DU 08/12/2015 -	20004141600179	SPA	Non
	BATIMENT ZAC TILLAIS	01/01/2017	D2017-21 DU 04/04/2017 -		SPA	Oui
	ZA LE GRAND TILLAIS	01/01/2017	D2017-21 DU 04/04/2017 -		SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 538 689,99	1 521 960,03	209 534,01	3 807 195,95
RECETTES	5 538 689,99	1 127 279,44	695 147,55	3 716 263,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 962 849,80	5 201 147,25	0,00	1 761 702,55
RECETTES	6 962 849,80	7 526 879,25	0,00	-564 029,45

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : 40214- OFFICES DE TOURISME / N°SIRET : 20004141600229				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	217 642,18	207 642,18	0,00	10 000,00
RECETTES	217 642,18	332,00	0,00	217 310,18

BUDGET : 40205-ZAE AURALIS 2 / N°SIRET : 20004141600104				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET : 40211-ZA LE GRAND TILLAIS / N°SIRET : 20004141600187				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET : 40208-REGIE DECHETS / N°SIRET : 20004141600146				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	255 001,02	50 648,05	0,00	204 352,97
RECETTES	255 001,02	251 559,33	0,00	3 441,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 204 621,02	1 039 001,48	0,00	165 619,54
RECETTES	1 204 621,02	1 106 019,53	0,00	98 601,49

BUDGET : 40209 - REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF / N°SIRET : 20004141600153				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 163 154,26	391 292,50	184 961,28	586 900,48
RECETTES	1 163 154,26	311 134,78	0,00	852 019,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 065 848,91	634 335,53	0,00	431 513,38
RECETTES	1 065 848,91	1 033 808,53	0,00	32 040,38

BUDGET : 40215-ZONES ARTISANALES / N°SIRET : 20004141600237				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 552 389,69	1 506 558,48	0,00	45 831,21
RECETTES	1 552 389,69	878 920,41	0,00	673 469,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	935 760,31	894 067,01	0,00	41 693,30
RECETTES	935 760,31	893 116,26	0,00	42 644,05

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 509 234,96	3 470 459,06	394 495,29	4 644 280,61
RECETTES	8 509 234,96	2 568 893,96	695 147,55	5 245 193,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 386 722,22	7 976 193,45	0,00	2 410 528,77
RECETTES	10 386 722,22	10 560 155,57	0,00	-173 433,35
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 895 957,18	11 446 652,51	394 495,29	7 054 809,38
TOTAL GENERAL DES RECETTES	18 895 957,18	13 129 049,53	695 147,55	5 071 760,10

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 509 234,96	3 470 459,06	394 495,29	4 644 280,61
RECETTES	8 509 234,96	2 568 893,96	695 147,55	5 245 193,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 386 722,22	7 976 193,45	0,00	2 410 528,77
RECETTES	10 386 722,22	10 560 155,57	0,00	-173 433,35
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 895 957,18	11 446 652,51	394 495,29	7 054 809,38
TOTAL GENERAL DES RECETTES	18 895 957,18	13 129 049,53	695 147,55	5 071 760,10

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N	
						Total Recettes	0,00	0,00
						Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/2024

Présenté par (1) Le PRESIDENT.
 A Boussais, le 09/04/2024
 Le PRESIDENT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Boussais, le 09/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2024, et de la publication le 11/04/2024
 A Airvault, le 11/04/2024

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.